

Décision

Générale

colonial

Décision n° 32-114-1906 nommant un écrivain auxiliaire au greffe.

n° 32-114-1906

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
19 avril 1906

Numéro JO
n° 114 du 01/05/1906

Date du numéro
1 mai 1906

VISAS

Vulardonance érgauique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie pur décret du 18 juin 1884; Allendu qu'il y a lieu de reprendre à M. Nocels, le inalériel de toilette, cabinets. cie... destinés à Fuménagement du Pavillon Intercolonial de l'hôpital et dont il avant donné précédennnent décharge à M. le Chef du Service des Travaux Publics,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Une Commission composée de : M. le Secrétaire Général, Président ; M. le chef du 2e bureau du Secrétariat Général ; M. le chef du service de Santé ; M. le chef du service des Travaux Publies. membres. est nommée à l'effet de recevoir s'il y a à lieu, le matériel des liné à l'aménagement du Pavillon Intercolonial de l'Hôpital et dont M. Nocelo, entrepreneur avait pris priniutivement charge.

Art. 2

Cette Commission se réunira sur la convocalion dé son Président.

Art 3

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Signé : ORMIERES.